

VILLAGE DE POINTE-VERTE

PROCÈS VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE

Date : le 26 novembre 2018

Heure : 19 h

Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Normand Doiron, appelle la réunion à l'ordre à 19h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Normand Doiron - Maire
- Brigitte Guitard - Maire Adjointe
- Roger Guitard - Conseiller
- Maxime Lejeune – Conseiller
- Josh Ouellette - Conseiller
- Vincent Poirier – Greffier

M. le maire, Normand Doiron, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 113-18 **Proposée par : Maxime Lejeune**
Appuyée de : Brigitte Guitard

Que le point 20. a. CMA et le point 20 b. soient ajoutés et que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

a) Brigitte Guitard déclare un conflit d'intérêt au point 5.b.

5. Présentation

a) **Lorenzo Doucet**

Brigitte Guitard quitte la salle à 19h12

b) **Marie-Cécile Lagacé**

Brigitte Guitard revient dans la salle à 19h27

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédents

a) **Résolution - Réunion ordinaire du 29 octobre 2019**

Résolution : 114-18	Proposée par : Josh Ouellette
	Appuyée de : Maxime Lejeune
Que la date dans la résolution 112-18 soit modifié pour indiquer 2020 au lieu de 2019 et que le procès-verbal soit accepté tel que modifié.	
Pour : 4	RÉSOLUTION ADOPTÉE
Contre : 0	

7. Affaires découlant des procès-verbaux

- a) La ville de Beresford ainsi que le village de Nigadoo ont accepté de partager le coût d'une personne pour les mesures d'urgence, le village de Petit-Rocher ne s'est pas prononcé.

8. Rapport du maire et approbation de dépense

a) **Résolution - Approbation**

Résolution : 115-18	Proposée par : Brigitte Guitard
	Appuyée de : Roger Guitard
Que le rapport du maire ainsi que ses dépenses soient acceptés tels que présentés pour le mois d'octobre 2018.	
Pour : 4	RÉSOLUTION ADOPTÉE
Contre : 0	

9. Finance

- a) **Aucun**

10. Travaux Public / Transport / Environnement

a) **Résolution – Plan de gestion des actifs**

Résolution : 116-18 **Proposée par : Josh Ouellette**
Appuyée de : Maxime Lejeune

Que la politique soit acceptée telle que présentée

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) **Pour information – courriel d’une citoyenne**

11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d’urgence / Beniro

a) **Aucun**

12. Ressources Humaines

a) **Discussion – Projets non budgétaires 2019**

13. Affaires communautaires et tourisme

a) **Pour information – Rapport de notre représentante au comité touristique de la CSR**

14. Urbanisme

a) **Aucun**

15. Affaires régionales

a) **Aucun**

16. Urbanisme et aménagement

a) **Pour information – Permis de construction**

17. Affaires diverses

a) **Aucun**

18. Correspondances

a) **Voir dossiers correspondances**

19. Arrêtés municipaux

- a) **Première lecture par titre : Arrêté No. 40-07-2018 - Arrêté du Village de Pointe-Verte concernant la composition du conseil et les indemnités à verser aux maires et aux conseillers**

**Résolution : 117-18 Proposée par : Josh Ouellette
Appuyée de : Roger Guitard**

Que l'Arrêté No. 40-07-2018 - Arrêté du Village de Pointe-Verte concernant la composition du conseil et les indemnités à verser aux maires et aux conseillers soit accepté en première lecture tel que lu par son titre.

**Pour : 4
Contre : 0**

RÉSOLUTION ADOPTÉE

- b) **Deuxième lecture par titre: Arrêté No. 40-07-2018 - Arrêté du Village de Pointe-Verte concernant la composition du conseil et les indemnités à verser aux maires et aux conseillers**

**Résolution : 118-18 Proposée par : Maxime Lejeune
Appuyée de : Josh Ouellette**

Que l'Arrêté No. 40-07-2018 - Arrêté du Village de Pointe-Verte concernant la composition du conseil et les indemnités à verser aux maires et aux conseillers soit accepté en deuxième lecture tel que lu par son titre.

**Pour : 4
Contre : 0**

RÉSOLUTION ADOPTÉE

20. Affaires nouvelles

- a) **CMA**

**Résolution : 119-18 Proposée par : Roger Guitard
Appuyée de : Josh Ouellette**

CONSIDÉRANT QU'un comité de candidature interprovinciale, composé d'élus de la CSR Restigouche, de la CSR Chaleurs, de la MRC Bonaventure et de la MRC Avignon, a déposé en mai 2018 une lettre d'intention à la Société Nationale de l'Acadie indiquant une volonté commune de déposer la candidature de la Baie-des-Chaleurs pour l'accueil du Congrès mondial acadien (CMA) en 2024;

CONSIDÉRANT QUE le comité de mise en candidature, en collaboration avec des professionnels de la région et des partenaires de la communauté, s'active

actuellement pour élaborer un dossier de candidature qui devra être déposé à la Société Nationale de l'Acadie le 15 janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE le CMA est un événement rassembleur d'envergure internationale qui participe au dynamisme, à l'unité et à la modernité du peuple acadien et génère des retombées économiques et touristiques majeures pour la région qui l'accueille;

CONSIDÉRANT QUE l'événement n'a jamais eu lieu sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'appui de partenaires du milieu et des municipalités est nécessaire pour compléter le dossier de candidature et qu'il constitue une part importante de l'évaluation;

CONSIDÉRANT QU'une proportion importante de la population de notre communauté est d'origine acadienne;

QU'IL SOIT RÉSOLU Que la municipalité de Pointe-Verte appuie le dépôt de la candidature interprovinciale de la Baie-des-Chaleurs pour l'accueil du Congrès mondial acadien 2024

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Déclaration pour la protection des droits des francophones dans les municipalités canadiennes

Résolution : 120-18 Proposée par : Maxime Lejeune
Appuyée de : Roger Guitard

À la suite de la décision du premier ministre de l'Ontario d'abolir le poste de commissaire aux services en français de l'Ontario et de mettre fin au projet d'université francophone ainsi que l'élection, au Nouveau-Brunswick, de députés qui prônent ouvertement un recul des droits linguistiques des Acadiens, des maires, mairesse et présidents d'associations municipales au Canada ont fait la déclaration suivante :

« Les droits linguistiques des francophones au Canada doivent être reconnus pleinement et protégés.

Par la présente, nous dénonçons haut et fort les décisions et positions politiques qui briment ces droits. Ces gestes sont inacceptables dans un pays officiellement bilingue et reconnu à travers le monde pour sa dualité linguistique.

Les francophones de partout à travers le pays sont solidaires des Franco-Ontariens, des Acadiens et de toutes les communautés francophones afin qu'elles puissent préserver leur langue et développer leurs institutions.

Nous allons poursuivre nos revendications afin que leurs droits soient entendus et respectés. »

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

21. Levée de la réunion

Résolution : 120-18 Proposée par : Brigitte Guitard
Appuyée de : Maxime Lejeune

Qu'il soit par la présente résolu que la prochaine réunion ordinaire, prévue pour le 31 décembre 2018, soit annulée.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

Normand Doiron, maire

Vincent Poirier, Greffier